



Conseil économique
et social

Distr.
GENERALE

E/CONF.79/4
27 août 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CINQUIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
Montréal, 18-31 août 1987

PROJET DE RAPPORT DE LA CONFERENCE

TABLE DES MATIERES

Chapitres

I. ORGANISATION DE LA CONFERENCE	E/CONF.79/4
II. RESUME DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE	
Séances plénières	E/CONF.79/4
Rapport de la Commission I	E/CONF.79/4/Add. 1
Rapport de la Commission II	E/CONF.79/4/Add. 2
Rapport de la Commission III	E/CONF.79/4/Add. 3
III. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CONFERENCE	E/CONF.79/4/Add. 4

Annexes

I. LISTE DES PARTICIPANTS	E/CONF.79/INF/4/Rev.1
II. REGLEMENT INTERIEUR	E/CONF.79/2
III. ORDRE DU JOUR	E/CONF.79/1
IV. LISTE DES DOCUMENTS	E/CONF.79/INF/3/Rev.1
V. STATUTS DU GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES SUR LES NOMS GEOGRAPHIQUES	E/CONF.79/4/Add. 5

Projet de rapport de la Conférence

CHAPITRE PREMIER

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

A. Mandat

1. La Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est tenue à Montréal (Canada) du 18 au 31 août 1987, conformément à la résolution 1983/120 du Conseil économique et social, en date du 26 mai 1983.

B. Ouverture de la Conférence

2. M. Jean-Paul Drolet, Président du Comité permanent canadien des noms géographiques, a fait une déclaration liminaire.

3. Ouvrant la Conférence, M^{me} Monique Landry, Ministre des relations extérieures, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement canadien et a souligné la nécessité de normaliser les noms géographiques, décrivant l'important travail effectué par le Comité permanent canadien des noms géographiques. Elle a remercié le Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale d'avoir mis à la disposition du Gouvernement canadien des locaux pour la Conférence.

4. M. N. Beredjick, Directeur de la Division des ressources naturelles et de l'énergie a fait une déclaration au nom du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint à la coopération technique pour le développement. Il a remercié le Gouvernement canadien de la générosité dont il a fait preuve en invitant la Conférence à se tenir à Montréal. Il a remercié tout particulièrement M. Jean-Paul Drolet, président du Comité permanent canadien des noms géographiques, et ses collaborateurs de leur travail assidu.

5. Le Secrétaire exécutif de la Conférence a, dans son allocution, décrit les activités de normalisation des noms géographiques menées par le Département de la coopération technique pour le développement depuis la dernière Conférence.

C. Participants

6. Cent cinq représentants et observateurs de 52 pays^{1/}, une institution spécialisée^{2/} et trois organisations intergouvernementales et organisations scientifiques internationales^{3/} ont participé à la Conférence. La liste des participants est donnée à l'Annexe I du présent rapport.

/...

D. Adoption du règlement intérieur

7. A sa première séance plénière, la Conférence a adopté son règlement intérieur (E/CONF.79/2), dont on trouvera le texte à l'Annexe II.

E. Adoption de l'ordre du jour

8. La Conférence a adopté l'ordre du jour figurant dans le document E/CONF.79/1, dont le texte est reproduit à l'Annexe III.

F. Bureau de la Conférence

9. La Conférence a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Jean-Paul DROLET (Canada)
Premier Vice-Président :	M. Abdelhadi TAZI (Maroc)
Deuxième Vice-Président :	M. Li XIMU (Chine)
Troisième Vice-Président :	M. José Maria GONZALEZ ABOIN (Espagne)
Rapporteur :	M. Alan RAYBURN (Canada)
Rédacteur en chef :	M. Allan ROSTVIK (Suède)
Rédacteurs adjoints :	M. Donald ORTH (Etats-Unis d'Amérique) Mlle P.M. OPIE SMITH (Royaume-Uni) M ^{me} Helen KERFOOT (Canada)

G. Organisation des travaux

10. La Conférence a constitué trois commissions techniques et les représentants suivants ont été désignés et ensuite élus membres des bureaux des commissions techniques, chacune étant chargée de l'examen de certains points de l'ordre du jour.

Commission I

Programmes nationaux

Président :	M. Jean RAMONDOU (France)
Vice-président :	M. Abdul Majid MOHAMED (Malaisie)
Rapporteur/rédacteur :	M. Jean POIRIER (Canada)
Normalisation nationale (point 5)	
Exonymes (point 9)	
Systemes d'écriture et principes de prononciation : recherches et expériences à l'appui de la prononciation des noms (point 11 d)	

Commission II

Programmes techniques

Président :	M. H.A.G. LEWIS (Royaume-Uni)
Vice-président :	M. Rolf BOEHME (République fédérale d'Allemagne)
Rapporteur/rédacteur :	M. Naftali KADMON (Israël)
Fichiers de données toponymiques (point 6)	
Terminologie de la normalisation des noms géographiques (point 7)	

/...

Commission III

Programmes internationaux

Président : M. Henri DORION (Canada)
Vice-Président : M. Josef BREU (Autriche)
Rapporteur/rédacteur : M. Gerd QUINTING (Etats-Unis
d'Amérique)
M. P.J. WOODMAN (Royaume-Uni)

Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté
(point 10)

Systèmes d'écriture et principes de prononciation (point 11)

Enseignement, pratique et coopération internationale en matière
de toponymie (point 12)

11. Les points 1, 4, 8, 13, 14, 15 et 16 ont été examinés en séances plénières.

H. Documentation

12. On trouvera à l'Annexe IV une liste des documents présentés à la Conférence.

I. Vérification des pouvoirs

13. La Commission de vérification des pouvoirs, composée du Président, des trois Vice-Présidents et du Rapporteur, ainsi que du Secrétaire exécutif ès qualité, a fait savoir qu'elle avait trouvé les pouvoirs de tous les représentants en bonne et due forme.

J. Motion de remerciements

14. A la clôture de la session, la Conférence a adopté par acclamation une motion de remerciements exprimant sa sincère gratitude au gouvernement canadien pour les excellents arrangements qu'il a pris et les excellents services qu'il a fournis à la Conférence ainsi que pour la généreuse hospitalité qu'il a accordée aux participants, et exprimant sa reconnaissance à la Commission de toponymie du Québec et au ministère des Relations internationales et des Affaires Culturelles du Québec pour leur hospitalité. La Conférence a également exprimé sa reconnaissance au Congrès international des sciences onomastiques pour l'avoir invitée à une session conjointe, et sa gratitude au président de la Conférence pour la façon remarquable dont il a dirigé les débats et la manière dont il a veillé au bien-être des participants. La Conférence a aussi exprimé sa reconnaissance aux membres du Bureau pour la manière dont ils ont dirigé les débats et aux fonctionnaires et personnel du Canada et de l'Organisation des Nations Unies pour le travail considérable qu'ils ont accompli.

/...

II. RESUME DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

SEANCES PLENIERES

Rapports des divisions et des gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (point 4)

15. Les rapports des divisions linguistiques et géographiques ont montré le rôle important que ces organismes continuent de jouer dans l'expansion et la promotion des activités de normalisation, sous divers rapports, des noms et des pratiques en matière de toponymie dans leurs régions respectives. Tel a été particulièrement le cas de la Division de l'Asie du Sud-Est du Pacifique du Sud-Ouest, qui a organisé deux réunions depuis 1982; de la Division de l'Afrique de l'Est; de la Division de langue néerlandaise et de langue allemande, qui a tenu six réunions régionales depuis la quatrième Conférence; de la Division des pays arabes; de la Division des pays nordiques (Norden); de la Division romano-hellénique; de la Division du Centre-Est et du Sud-Est de l'Europe; de la Division de l'Amérique latine, qui a tenu ses deux premières réunions pendant la période en question; de la Division du Royaume-Uni; et de la Division Etats-Unis d'Amérique/Canada. Dans leurs rapports de division et leurs rapports nationaux, la Chine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont donné un compte rendu très détaillé des activités réalisées sur leurs territoires respectifs ainsi que des mesures prises pour appliquer les résolutions des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

16. Les rapports présentés au nom des pays participants faisaient état des progrès accomplis dans des domaines comme l'élaboration de directives toponymiques, l'établissement de nomenclatures l'examen des noms transfrontaliers et la diffusion de renseignements toponymiques. Les résolutions adoptées au cours des quatre conférences précédentes ont souvent été mentionnées dans les parties traitant d'aspects particuliers des programmes nationaux de toponymie. Dans son rapport, le Canada a notamment mis l'accent sur l'établissement d'une version anglaise du document "Méthodologie des inventaires toponymiques" ("A Manual for the Field Collection of Geographical Names"), publié conjointement par la Commission de toponymie du Québec et par le Ministère des ressources naturelles de l'Ontario. En outre, la Commission de toponymie du Québec a fait paraître une version espagnole du document précité. Le Canada a brièvement exposé le contenu d'une nouvelle brochure sur les principes et procédures régissant les noms géographiques, et d'une nouvelle publication sur les génériques en usage dans les noms géographiques du Canada. Il a également mentionné un certain nombre de réunions sur les noms autochtones, les autres appellations et l'automatisation.

/...

Dans son rapport, la République de l'Afrique du Sud a mis l'accent sur le recours à l'automatisation pour préparer les nomenclatures toponymiques et sur l'élaboration de directives toponymiques et a souligné les efforts particuliers qui étaient déployés pour appliquer les résolutions et recommandations de l'Organisation des Nations Unies. On explorait également les possibilités d'aider les Etats voisins à mettre sur pied leur propre programme national de toponymie. Le rapport national de la Chine indiquait que des progrès considérables avaient été accomplis dans la recherche sur le terrain, le traitement des noms dans les services compétents, la production de nomenclatures toponymiques et l'élaboration de lois et de règlements régissant la gestion des noms géographiques. La Chine s'est employée à corriger les erreurs commises dans l'orthographe, l'application des noms et la translittération. En 1984, elle a constitué des archives nationales sur les noms géographiques. Elle prévoit actuellement l'établissement d'un dictionnaire en 31 volumes comprenant 100 000 noms qui devrait être achevé en 1991. Le Royaume-Uni a signalé dans son rapport la publication par des intérêts privés d'une nomenclature établie à partir de noms figurant sur des cartes du Service topographique et a annoncé l'installation d'un ordinateur de 640 kilo-octets, d'une unité de disques de 28 méga-octets et d'une imprimante par points au bureau du Comité permanent des noms géographiques. Le rapport du Kenya faisait particulièrement état d'un projet national de mise à jour des renseignements recueillis sur les noms des services administratifs et d'activités de coopération avec la République-Unie de Tanzanie pour la normalisation des noms des lieux situés le long de leur frontière commune.

17. Dans son rapport, l'Autriche a fait remarquer que les noms de lieux habités figurant dans la série actuelle de cartes à l'échelle de 1/50 000 étaient identiques à ceux qui étaient publiés dans les nomenclatures officielles et que tous les autres noms géographiques de cette série de cartes étaient normalisés. Le rapport de la France faisait état de la création, en 1985, du Conseil national de l'information géographique, qui réunit des producteurs et utilisateurs publics et privés d'informations géographiques. Au cours des quatre prochaines années, l'Institut géographique national prévoyait d'établir une nomenclature toponymique comprenant plus de deux millions de noms figurant sur les cartes au 1/25 000. L'Ethiopie a signalé dans son rapport qu'elle procédait à la collecte des noms géographiques au moyen d'un nouveau système d'enregistrement; un bureau des noms géographiques avait été créé au Service national de cartographie, et les travaux relatifs à l'établissement d'une nomenclature toponymique avaient démarré. Le rapport de Cuba faisait état de progrès divers accomplis dans ce pays au titre de la normalisation des noms géographiques. Chypre a souligné dans son rapport qu'il avait achevé une nomenclature de 90 000 entrées au moyen d'une machine de traitement de l'information. La nomenclature comprend les formes latinisées des noms pour la cartographie et d'autres usages. Chypre a déclaré qu'il ne pouvait vérifier les noms

/...

géographiques des parties du pays de langue turque et a regretté que les noms des lieux situés dans ces parties soient modifiés. Le représentant de la Turquie a regretté que le rapport ne donne aucune information sur les noms turcs à Chypre. Il a également indiqué qu'une carte chypriote turque de Chypre à l'échelle de 1/250 000 était disponible. La République fédérale d'Allemagne a mentionné certains faits intéressants concernant les fichiers de données informatisées, les listes de noms et diverses publications, a déclaré que l'on procédait actuellement à un examen systématique de l'application des résolutions, et a signalé qu'un fichier de données pour les noms allemands dans l'Antarctique était en cours d'établissement.

Le rapport des Etats-Unis d'Amérique mentionnait diverses activités du Board on Geographical Names (Conseil des noms géographiques) et de plusieurs comités concernant les noms nationaux et étrangers, l'alphabétisation, les noms frontaliers et les noms d'accidents géographiques sous-marins. Mention particulière a été faite du stage de six semaines offert par le Board à Washington. Le rapport présenté par la Finlande signalait un programme très actif de collecte et de traitement des noms ainsi que de publications toponymiques. Le rapport présenté par Israël contenait diverses observations concernant l'enseignement, la romanisation et l'automatisation. En matière de coopération internationale, le représentant d'Israël a déclaré que son pays favoriserait l'élaboration de directives nationales de toponymie à la prochaine réunion de l'Association cartographique internationale qui devait se tenir à Morelia (Mexique). Le rapport de la République démocratique allemande faisait état de questions concernant la normalisation nationale et internationale des noms. Le rapport du Chili appelait l'attention sur trois organisations de ce pays qui s'occupaient de différents aspects de la normalisation des noms et signalait la publication, en 1983, d'une nomenclature contenant 65 000 noms géographiques. Le rapport du Maroc décrivait en particulier la coordination entre les universités et la Commission royale du Maroc dans la normalisation des noms géographiques et leur coopération continue avec la commission nationale des noms géographiques. Le rapport du Japon traitait de divers organismes d'Etat s'occupant du traitement des noms géographiques.

18. La Pologne a évoqué les progrès accomplis dans ce pays, notamment en ce qui concerne une nouvelle nomenclature contenant 20 000 noms géographiques, d'une liste de noms de pays et des équivalents terminologiques. La Thaïlande a fait rapport sur divers aspects de la normalisation des noms, y compris la romanisation, le traitement automatisé, l'établissement de nomenclatures et la coopération interrégionale. Le rapport de la Grèce décrivait brièvement certains progrès concernant l'établissement de cartes au 1/5 000, la création d'une base informatisée de données, l'élaboration de la nomenclature de la Grèce et l'approbation par le gouvernement grec du système de romanisation ELOT 743. A propos des cartes produites par la Grèce,

.../

la Turquie a fait observer que le tracé des frontières administratives dans la Mer Egée risquait d'être mal interprété et devait donc être évité. La Yougoslavie a mentionné plusieurs progrès importants accomplis au cours des dernières années, notamment l'établissement d'organismes provinciaux de toponymie dans les républiques de Slovénie et de Macédoine et la convocation d'une conférence sur la normalisation des noms et la terminologie à Sarajevo. Le Pakistan a présenté un rapport détaillé sur la collecte des noms sur le terrain et leur traitement, et sur d'autres questions relatives à la normalisation des noms. Le rapport de la Tchécoslovaquie traitait de divers aspects de la normalisation des noms, notamment la publication de listes de noms, de directives toponymiques et d'une liste des Etats du monde. Bien que la Bulgarie n'ait pas présenté officiellement de rapport, la Turquie a soulevé une question concernant la minorité d'expression turque dans ce pays. Un rapport détaillé de la République islamique d'Iran portait sur la collecte des noms sur le terrain, la nomenclature nationale, les changements de noms, les activités interrégionales et la composition de la Division des pays (non-arabes) de l'Asie du Sud-Ouest. Le représentant d'Israël a souligné que son pays avait été assigné à cette division lors de la deuxième Conférence en 1972, mais a noté que la proposition de créer une division hébraïque résoudrait la question soulevée par la République islamique d'Iran. La Norvège a fait état des progrès accomplis dans la normalisation des noms et a signalé en particulier la préparation d'une loi sur la normalisation des noms géographiques. Le rapport de la Corée mettait l'accent sur l'adoption en 1984 de nouvelles directives pour la romanisation du coréen. L'Indonésie a présenté un bref rapport, notant que le pays est composé de quelque 17 000 îles, dont 7 000 environ ne sont pas habitées et n'ont, pour la plupart, pas de nom officiel. Elle a également indiqué que la collecte des noms sur le terrain et leur traitement se faisaient suivant les recommandations formulées lors du stage de formation tenu à Cisarua en 1982, mais que le pays n'avait pas encore créé d'organisme de toponymie. La Turquie a signalé qu'elle espérait publier dans un proche avenir une nomenclature de 30 000 noms. La Roumanie a présenté un rapport sur les progrès accomplis dans la normalisation des noms géographiques du pays. Le rapport de la Suède faisait état de la mise en place d'un conseil consultatif relevant du service responsable des levés topographiques nationaux et annonçait la révision des directives toponymiques avant la fin de l'année. L'Australie signalait la mise en place d'un organe national de coordination, le Comité des noms géographiques. Le rapport national de l'Union des Républiques socialistes soviétiques mettait l'accent sur la compilation de nomenclatures et de directives toponymiques et signalait l'adoption d'un système de romanisation pour l'alphabet cyrillique russe. L'Espagne a évoqué divers aspects des noms géographiques, y compris la formation d'un fichier toponymique national en vue de normaliser les noms du 1/50 000. La Conférence a prié le Secrétariat de publier, parmi des actes de la Conférence, les documents portant sur le point 4 de l'ordre du jour, qui avaient été distribués pendant la Conférence pour information.

.../

Mesures prises ou proposées pour donner effet aux
résolutions de l'Organisation des Nations Unies
sur la normalisation des noms géographiques

19. L'Australie a évoqué un certain nombre de difficultés posées par l'identification et la représentation cartographique des noms de régions physiogéographiques. Elle a souligné que ces noms devaient être largement utilisés, et que, lorsqu'on parvenait à éliminer des divergences il fallait diffuser des renseignements sur ces noms et s'assurer de leur utilisation exacte. Elle a ajouté qu'aucun des Etats de l'Australie n'était à l'heure actuelle en mesure d'étudier plus avant cette question.

20. Le Canada a déclaré qu'il fallait s'attacher tout particulièrement aux mesures à prendre pour mettre en oeuvre les résolutions. Il a précisé qu'il y avait lieu d'intensifier les efforts pour convaincre les organismes publics et privés de toutes sortes (par exemple les écoles, le secteur de l'industrie, les sociétés de transport) de réduire le nombre d'exonymes, ajoutant qu'il faudrait renforcer l'utilisation des noms locaux des lieux en dehors des régions où ils sont situés.

21. Il a été recommandé que la structure et la présentation des rapports des divers pays soient à l'avenir uniformisées. Le Secrétaire exécutif a convenu d'inclure dans les invitations ultérieures un plan général des rapports nationaux.

22. Le Maroc a vivement préconisé d'encourager chaque Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies à établir un organisme national de toponymie et à lui donner les moyens de s'acquitter de sa tâche, conformément à la résolution 4 de la Première Conférence (1967).

Réunions et conférences

a) Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

23. Les Pays-Bas ont présenté une résolution concernant la structure divisionnaire du Groupe d'experts et ont recommandé d'ajouter à la liste la Division celtique et la Division hébraïque.

24. Les Pays-Bas ont présenté une résolution concernant les statuts révisés du Groupe d'experts dont le règlement intérieur constitue une partie.

Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale
et internationale des noms géographiques

25. Le Canada a indiqué que le Gouvernement du Québec avait entrepris une enquête sur les avantages économiques que représente la Commission de toponymie du Québec. Il en est ressorti que, si les fonctions et

.../

responsabilités de la Commission étaient réparties entre les divers ministères du Gouvernement, les coûts des mêmes services et travaux toponymiques doubleraient. Par conséquent, le Gouvernement a réaffirmé le mandat et les objectifs de la Commission.

26. Le Secrétaire exécutif a souligné l'importance de telles études, qui fournissaient aux services toponymiques nationaux les données nécessaires pour demander des fonds suffisants pour leurs activités. Il a prié les pays ayant effectué de telles études de les mettre à la disposition du Secrétariat pour distribution. Il a en outre appelé l'attention de la Conférence sur le volume 18 de la publication des Nations Unies intitulée "Cartographie mondiale", qui est entièrement consacré à la normalisation des noms géographiques et contient un chapitre précisément sur cette question.

27. Les Etats-Unis d'Amérique ont noté que le traitement automatique de grandes quantités de noms géographiques favoriserait considérablement la diffusion des noms normalisés par les organismes de toponymie et permettrait aux administrations publiques, à l'industrie privée et à l'ensemble de la population de réaliser des économies incalculables. On peut mentionner par exemple la préservation de ressources et de biens lorsque les pompiers, les équipes de sauvetage et autres équipes de lutte contre des catastrophes analogues disposent d'informations et de bases de données exactes sur les noms.

28. Le Royaume-Uni a mis l'accent sur l'absolue nécessité de disposer d'une nomenclature exacte sur des cartes fiables lorsqu'on entreprend des opérations d'urgence par exemple en cas de famine et de catastrophes naturelles. Dans cet ordre d'idées, il a évoqué la nécessité de fournir à certains pays une aide économique pour leur permettre d'établir une nomenclature normalisée.

29. L'Afrique du Sud a instamment demandé que des liens soient établis entre les bases de données nationales sur les noms géographiques, ce qui présentait un intérêt économique considérable.

30. La Suède a fait valoir les avantages économiques associés à la coopération entre les divers organismes sur le plan de l'automatisation du traitement des noms géographiques.

/...

Notes

1/ Afrique du Sud, Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Cuba, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Malaisie, Maroc, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique allemande, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

2/ Organisation de l'aviation civile internationale

3/ Association cartographique internationale (AIC), Union géographique internationale (UGI), Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO).
